



Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel

# CAP GARDIEN d'IMMEUBLES

## EP1 Techniques professionnelles

### 1<sup>ère</sup> Partie pratique (10 points)

## Informations au candidat : Déroulement de l'épreuve

- 1) A partir de situations de pratiques réelles, vous devrez :
  - a. Procéder à un état des lieux en complétant le document 1 (page 2 du sujet),
  - b. Assurer des tâches d'entretien et de maintenance,
  
- 2) A partir de situations de dysfonctionnements, vous devrez établir un état des lieux complet en complétant le document 2 (page 3 du sujet), puis :
  - a. Enoncer oralement les différentes causes de pannes possibles,
  - b. Expliquer en justifiant vos choix,
  - c. Réaliser l'intervention puis contrôler.
  
- 3) Au cours d'un entretien oral, vous devrez :
  - a. rendre compte de votre travail au jury,
  - b. répondre aux questions portant sur les savoirs associés.

Note : la mise en tenue professionnelle en début de travail et la remise en état des lieux (rangement, nettoyage) en fin de travail, sont compris dans la durée totale de cette partie d'épreuve, soit 3h30 maximum.

<b>C.A.P. Gardien d'immeubles</b>		Session 2011	
EP1 Techniques Professionnelles, 1 <sup>ère</sup> partie - pratique			
<b>INFORMATIONS CANDIDAT</b>	Durée : 4h00 maxi pour EP1	Coef. : 8 pour EP1	Page : 1/1